

Nom : ENJALBERT
Prénom : Jean-Louis
Adresse : 34, Rue René Cassin
Commune : PUYLAURENS
Code postal : 81700
Téléphone : 05 63 75 07 72
E-mail : jeanlouis.enjalbert@wanadoo.fr

Contribution : Analyse des procédures

Au fil des débats il apparaît clairement que :

-le contenu très restrictif de la saisine de l'Etat porte en elle un leurre de démocratie car il ne permet pas d'étudier avec objectivité les solutions réelles, équilibrées et actuelles pour un désenclavement du bassin Castres-Mazamet. Ce point de vue est partagé par de nombreux citoyens.

-que La Commission Nationale du Débat Public n'aurait pas dû accepter le dossier présenté par la DREAL. Ce dossier orienté, incomplet, actualisé en urgence, financièrement aberrant et incomplet, parfois superficiel (sécurité, financements, délais,..)

-que les délais d'étude du dossier par les acteurs se sont avérés insuffisants pour effectuer de réelles propositions complémentaires,

-que l'écoute et l'étude d'autres solutions qui devaient pouvoir être prises en compte (information de Mme la Présidente de la CPDP) s'avèrent illusoires.

-que les moyens de propositions et de communications ont été disproportionnés entre les différents acteurs.

En conséquence, je demande :

-qu'il soit fait état de cet avis dans la synthèse rédigée par La CPDP

-que ce projet autoroutier ou de mise en 2 fois 2 voies soit rejeté

-qu'une nouvelle saisine non orientée, ouverte, soit décidée par l'ETAT pour une étude réelle de la mobilité dans le sud du Tarn pour son développement harmonieux et équilibré.